

# L a chronique Ovine

Semaine 11 du 16 mars 2018

## C'est le début des luttes de printemps



Au printemps, les races dites « désaisonnées » ont la capacité de se reproduire en lutte naturelle, même si les taux de fertilité et de prolificité restent inférieurs à ceux obtenus en automne. De façon très schématique, car les interactions avec le milieu (alimentation, sanitaire...) font que les choses ne sont pas aussi simples, il s'agit des races rustiques, prolifiques ainsi que des Ile de France, Berrichon du Cher et Charmoise dans les races bouchères. Ce qui

différencie les races « saisonnées » des races « désaisonnées » est leur faculté à répondre à l'effet mâle. Si les premières restent indifférentes au bélier au printemps, les secondes y sont beaucoup plus sensibles. Le contact entre une brebis et un bélier déclenche une ovulation chez la brebis qui n'est pas fécondante. Ce n'est qu'au cycle suivant, soit 17 jours plus tard, que la brebis est saillie.

## Un coup de foudre entre une brebis et un bélier

C'est la raison pour laquelle les mises-bas sont très souvent décalées de 15 jours par rapport aux luttes naturelles d'automne. Par exemple, pour une mise en lutte au 20 mars, les mises-bas devraient commencer le 10 août avec 80 % des brebis qui agnellent dans les 30 jours qui suivent. Avec un effet mâle, seules quelques femelles mettent bas du 10 au 30 août. La majeure partie des naissances sont réparties en septembre. C'est la raison pour laquelle il est conseillé de laisser les béliers au moins 3 cycles, soit près de 2 mois. Des béliers vasectomisés peuvent être utilisés pour réaliser l'effet bélier. Ils restent 14 jours avec les brebis, puis sont remplacés par les béliers reproducteurs qui peuvent alors être enlevés 35 jours plus tard. Et pour mettre toutes les chances de son côté, les brebis doivent être « au calme » pendant toute la durée de la lutte et les trois semaines qui suivent. Le niveau d'alimentation doit être maintenu sans rupture, comme une mise à l'herbe par exemple. Enfin, ce n'est pas le moment de parer ou de traiter. Les interventions en milieu de gestation sont sans risque pour le fœtus qui est solidement accroché trois semaines après la fécondation.

*Photo semaine 11-2015 : aucune intervention pendant la lutte et les trois semaines qui suivent*

*Les activités du CIIRPO sont financées par l'Union Européenne et les Conseils régionaux Nouvelle Aquitaine et Centre.*

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/CIIRPO)